



TARIFS 2021-2022 - Contributions trimestrielles

Quotient familial (QF)	Tranches		Tarif pour enft* 1 (ainé)	Tarif pour enft* 2	Tarif pour enft* 3	Tarif pour enft* 4	Tarif pour enft* 5
1	-	5 559	149 €	145 €	82 €	80 €	79 €
2	5 560	6 774	223 €	216 €	123 €	120 €	118 €
3	6 775	8 064	294 €	285 €	162 €	159 €	156 €
4	8 065	9 501	314 €	305 €	173 €	170 €	166 €
5	9 502	11 153	367 €	356 €	202 €	198 €	195 €
6	11 154	13 103	418 €	405 €	230 €	226 €	222 €
7	13 104	15 413	471 €	457 €	259 €	254 €	250 €
8	15 414	18 162	535 €	519 €	294 €	289 €	284 €
forfait	18 163		642 €	623 €	353 €	347 €	340 €

- **Détermination du quotient familial**

➤ Sur l'avis d'imposition, relever :

- Le revenu fiscal de référence ->RFR
- le nombre de parts ->NP

(Les parents isolés peuvent rajouter une ½ part uniquement si la lettre « T » est mentionnée dans cas particulier de l'avis d'imposition)

Calcul : RFR divisé par NP = Tranche qui correspond au quotient familial.

Exemple :

- Le revenu fiscal de référence 25 000 € -> RFR
- Le nombre de parts 3 -> NP

25000 / 3 = 8 333,33 => d'après le tableau de la grille tarifaire, vous vous positionnez en **quotient familial 4**.

➤ Réduction

Les **professeurs ou salariés du Centre Scolaire Saint-Marc**, bénéficient, pour leurs enfants scolarisés dans le Centre Saint-Marc, d'une réduction de 30 % du quotient familial dans lequel ils se classent en fournissant une attestation de travail de l'année de référence soit 2021-2022 ainsi que la copie DE TOUTES LES PAGES de l'avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019.